

N° 13 – 4 mai 2016

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

A RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE (page 2) :

- **Croissance** : reprise envisagée avec le réchauffement
- **Ravageurs** : présence fréquente de tipule

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur parcelles agriculteur du 2 au 4 mai 2016 : 30 de betterave. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.



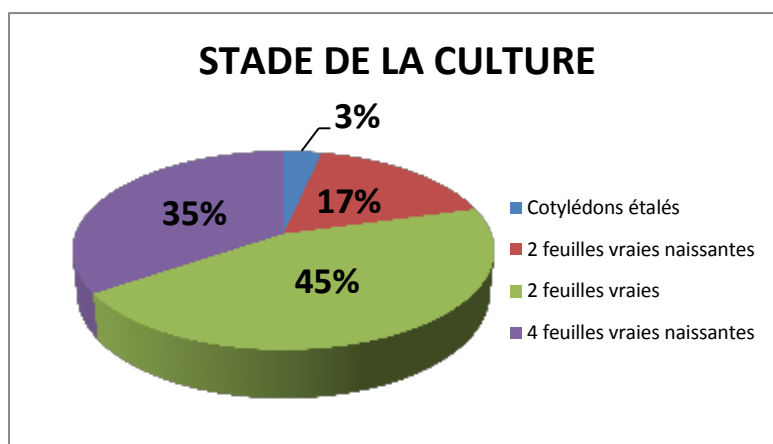
BETTERAVE

ÉTAT VÉGÉTATIF

Le réseau d'observations est désormais constitué de 35 parcelles.

Les températures froides des dernières semaines ont entraîné un retard végétatif sur l'ensemble des parcelles de la région. Le réchauffement attendu devrait permettre une reprise active de la croissance :

- Les semis les plus précoces atteignent le stade 4 feuilles naissantes des betteraves ;
- Près de la moitié des parcelles du réseau restent au stade 2 feuilles vraies ;
- Les parcelles semées tardivement (avril) accusent un retard de développement.



Betterave au stade 2 feuilles vraies

RAVAGEURS

TIPULES

27 % des parcelles du réseau signalent la présence de tipule et de nombreux dégâts sont observés en culture, nécessitant parfois des ressemis (plus de 60 % de pertes de pieds/ Ha). Les symptômes se caractérisent par un sectionnement superficiel de la racine puis un dépérissement de la plante.

Analyse de risque : l'humidité est favorable à leur maintien dans l'horizon supérieur. Un faible développement végétatif de l'interculture est susceptible d'accueillir plus facilement les adultes à l'époque des pontes automnales. La présence de débris végétaux en abondance et le manque de rappui des sols restent aussi des conditions propices à leur présence. Les betteraves sont sensibles jusqu'au stade 4 à 6 feuilles.



Plante sectionnée par une larve de tipule

LIEVRES

La présence de dégâts de lièvres est déclarée sur 13 % des sites observés. Ceux-ci sectionnent totalement ou partiellement la partie aérienne de la plante. Les dégâts se présentent souvent sur des betteraves consécutives. Si l'apex de la plante n'est pas touché, une reprise de végétation est toujours possible.



Dégâts de lièvres



Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et de la DRAAF :
<http://www.champagric.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>
<http://draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr/Pour-les-departements-08-10-51-52>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE D'ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis Institut du végétal - Chambre d'agriculture des Ardennes - Chambre d'agriculture de l'Aube - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de la Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de la Marne - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - EfiGrain Sézanne - EURL Verzeaux - SYRAL Haussimont - FREDONCA - Groupe COMPAS - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA La Champagne - Coligny - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - VIVESCIA - APM DESHY - LUZEAL - CAPDEA - SUNDESHY.

Rédaction : ITB, Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal et la FREDONCA avec relecture de la Chambre d'agriculture de la Marne (représentant les organismes de développement), de DIGIT'AGRI et VIVESCIA (représentant les organismes stockeurs), ainsi que de la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre d'agriculture d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : k.benredjem@champagric.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagric.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.